



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER DE LA GIRONDE**

Service des Procédures Environnementales

**ARRETE DU - 1 FEV. 2010**

---

**Arrêté d'abrogation**

---

**LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,  
PREFET DE LA GIRONDE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le Code de l'Environnement, et notamment le livre V ;

VU l'arrêté de mise en demeure en date du 9 septembre 2009 imposant la surveillance des eaux souterraines du site ;

VU les documents transmis au service d'inspection des installations classées par la Société SABENA TECHNICS BOD le 9 décembre 2009 en vue de justifier des actions accomplies au regard des prescriptions de l'arrêté précité ;

VU le rapport du Service d'inspection des installations Classées en date du 21 décembre 2009 ;

**CONSIDERANT** que l'exploitant s'est conformé aux prescriptions de l'arrêté de mise en demeure du 9 septembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde ;

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER :**

Les dispositions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure en date du 9 septembre 2009 imposant à la Société SABENA TECHNICS BOD la réalisation de mesures de surveillance des eaux souterraines du site d'exploitation sont abrogées.

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté peut être déféré au Tribunal administratif de Bordeaux par l'exploitant dans le délai de deux mois à dater de sa notification.<sup>1</sup>

1/2

---

<sup>1</sup> Cité Administrative – B. P. 90 - 33090 -BORDEAUX Cedex

**ARTICLE 3 :**

- le Secrétaire Général de la Préfecture,
- le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde,
- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et les Inspecteurs des Installations Classées placés sous son autorité,
- le Maire de la commune de Mérignac,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE PREFET,**

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

  
**Bernard GONZALEZ**